



RESEAU CASTOR

Le Castor d'Europe

(*Castor fiber*)

FICHE TECHNIQUE :

MESURES DE PROTECTION DES ARBRES ET CULTURES CONTRE LES DOMMAGES DE CASTORS

N° 4 : Le système "anti-remontée"

➤ CONDITIONS D'UTILISATION :

1 - Sur les cours d'eau naturels ou artificiels de faible dimension (largeur < 3,00m) et à faible débit, dans le contexte d'une zone à haut risque de dégâts.

➤ AVANTAGES :

- 1 - Particulièrement bien adapté aux réseaux d'irrigation et de drainage,
- 2 - Protection d'une zone entière et de plusieurs propriétés,
- 3 - Possibilité de poser les grilles sur les tabliers de pont et les passages busés,
- 4 - Durée et permanence de la protection.

➤ INCONVENIENTS

- 1 - Coût d'investissement élevé (fourniture et installation)
- 2 - Nettoyage et entretien régulier des grilles (risque de colmatage par les débris flottants).

➤ PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Si possible, apposer la grille sur un ouvrage (pont, buse)
- Bien tapisser de grillage le fond du cours d'eau ou du canal au pied de la grille si le fond est vaseux
- Pose d'une palissade en grillage de chaque côté du cours d'eau avec des retours pour éviter le contournement.

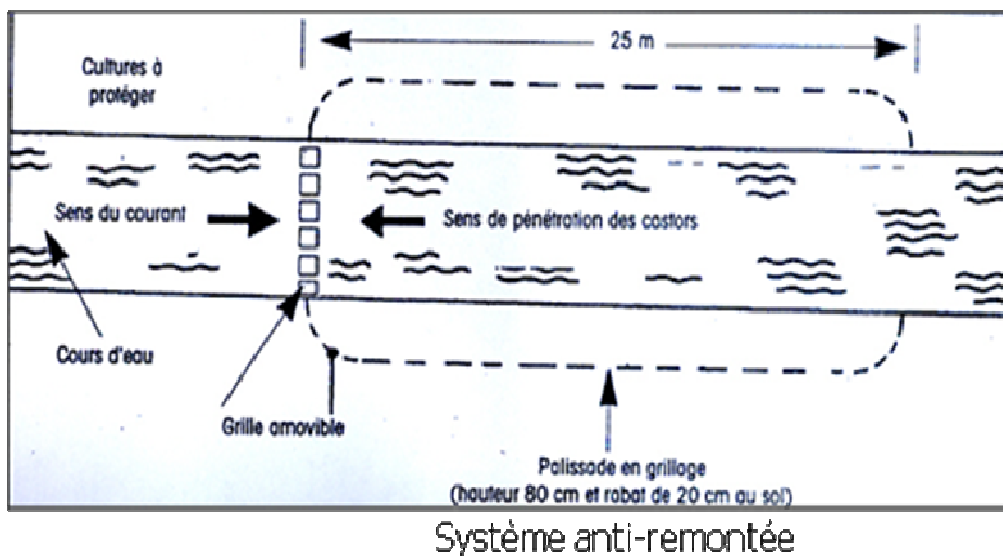
➤ **CARACTERISTIQUES ET DESCRIPTIF :**

- Le principe du système est d'éviter la pénétration des castors sur une zone à haut-risque de dégâts. Celui-ci est composé d'une grille disposée en travers du cours d'eau ou canal. Elle doit être amovible pour permettre l'évacuation des débris qui pourraient s'accumuler à l'amont.

- l'écartement entre 2 barreaux est de 9cm,
- le diamètre des barreaux varie de 6 à 9 mm,
- la longueur correspond à la largeur du cours d'eau,
- la hauteur doit dépasser de 50 cm le niveau des plus hautes eaux.

- La grille est prolongée de part et d'autre, de 2 palissades en grillage de 0,80 m à 1,00 m de hauteur (+ rabat de 20 cm au sol côté cours d'eau) et 25 mètres de longueur et disposée suivant le schéma ci-dessous :

➤ **SCHEMA DU DISPOSITIF :**



➤ **PRIX A TITRE INDICATIF :**

REFERENCE	PRIX UNITAIRE (TTC en € - 03/2011)
- Grille métallique	- Prix établi sur devis en fonction des caractéristiques.
- Grillage galvanisé de 1,00 m à 1,20 m de hauteur	- 71 € les 25 m (2,84 €/m)
- maille hexagonale (50 mm simple torsion)	- 125 € les 50 m (2,50 €/m)
- maille hexagonale (30 mm triple torsion)	

<p>Pour avertir l'OFB en cas de découverte de Castors en danger ou de Castors morts, Pour réaliser un constat de dommage sur arbres ou cultures, Pour obtenir des conseils techniques en matière de protection des plantations, Merci de contacter :</p>	<p>OFB Service départemental Réseau castor</p> <p>Tél :</p>
---	--